

RENCONTRE ANNUELLE ENTRE L'ASF ET DES REPRESENTANTS EUROPEENS A BRUXELLES : UNE STRATEGIE RESOLUMENT EUROPEENNE

L'Association française des Sociétés Financières a réuni son Conseil à Bruxelles le 22 janvier, pour la neuvième année consécutive.

Cet événement a permis aux dirigeants des établissements de crédit spécialisé, **membres du Conseil de l'ASF**, de dialoguer avec des **représentants du Parlement, de la Commission et du Conseil européens** :

- la ministre **Anne Blondy Touret**, Chef du service des Affaires économiques et monétaires, Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne,
- **Andréa Beltramello**, membre du cabinet du vice-président exécutif de la Commission européenne,
- **Tommy De Temmerman** Chargé de politique « régulation et supervision bancaire » à la Direction générale de la stabilité financière et Union des marchés de capitaux (DG FISMA) de la Commission européenne,
- **Martin Merlin**, Directeur « Banque et Assurance », Direction générale Stabilité financière, services financiers et Union des marchés de capitaux (DG FISMA) de la Commission européenne,
- **Ward Möhlmann**, coordinateur politique pour les services financiers dans la Task-force dédiée au Brexit de la Commission européenne,
- **Jan Panek**, Chef d'unité « politique du Consommateur », Direction générale de la Justice et des Consommateurs (DG JUST) de la Commission européenne,
- **Stéphanie Yon-Courtin**, membre du Parlement européen et vice-présidente de la commission des affaires économiques et monétaires (ECON).

Ils ont évoqué ensemble les grands sujets européens actuels et à venir :

- la transposition des **accords de Bâle III** qui doit être adaptée au profil de risque faible des métiers de crédit spécialisé;
- le **respect de l'égalité de concurrence**, particulièrement dans l'ère *post-Brexit* et dans la perspective de l'arrivée des GAFAs, dans le secteur bancaire et financier ;
- la **protection du consommateur européen** ;
- la révision de la **directive sur le crédit à la consommation** ;
- Le projet de **lignes directrices de l'Autorité Bancaire Européenne (EBA)** sur l'octroi de crédits ;
- Le rôle des crédits spécialisés dans la « **finance verte** » et la mise en œuvre d'une taxonomie européenne.

L'ASF est très engagée au niveau européen. En effet, les **professionnels de l'ASF** qui étaient présents à cet événement sont pour la plupart **des acteurs européens de premier plan, implantés sur les différents marchés de l'Union**.

De plus, l'ASF est impliquée dans la **gouvernance de trois fédérations européennes** : elle assure la présidence d'**EUFin** pour l'affacturage, la vice-présidence d'**Eurofinas** pour le crédit à la consommation et est membre du comité de direction de **Leaseurope** pour le leasing financier.

A l'issue de ce Conseil, **Jean-Marc VILON, Président de l'ASF**, a déclaré : « Après une année 2019 marquée par le renouvellement des institutions européennes, ces rencontres ont été particulièrement importantes pour échanger sur les nombreux enjeux à venir. Ces enjeux sont majeurs pour nos métiers de financement spécialisé. Ces échanges sont également l'occasion de faire valoir les spécificités de chacun de nos métiers, qui ont un rôle essentiel dans l'écosystème du financement des PME européennes, ainsi que des ménages ».